



BULLETIN n° 163 - Octobre 2020

ACTIVITES DU QUATRIEME TRIMESTRE

Rappel : nouveaux horaires de notre permanence

Les 2^{ème} et 4^{ème} semaines de chaque mois :

Mercredi de 12h à 13h30 et jeudi de 17h à 18h30

MANIFESTATIONS

La Fête de la Science sur le campus d'Orsay, le 11 octobre

Elle a malheureusement été annulée, comme la visite du verger...

FESTISOL (Festival des solidarités) le 28 novembre

Il est organisé par la commune d'Orsay. Le thème cette année est « Alimentation et inégalités ». Dans ce cadre, il a été prévu une visite du verger le 28 novembre. Joindre mathilde.bryant@mairie-orsay pour avoir le programme complet.

Les semaines du développement durable, organisées par la Communauté d'agglomération Paris Saclay, du 19 septembre au 17 octobre

<http://www.paris-saclay.com/grands-evenements/les-semaines-du-developpement-durable-728.html>

De multiples propositions sont répertoriées, par exemple le 10 octobre vous pouvez :

- faire une sortie avec l'association ERON à Massy pour « reconnaître les oiseaux des villes »
- faire une randonnée de Palaiseau jusqu'à l'ancienne carrière de la Troche
- observer les oiseaux sur l'Etang de Saclay
- faire une randonnée le long des rigoles sur le plateau jusqu'à la vallée de la Bièvre

Les 10^{ème} Assises nationales de la biodiversité du 7 au 9 octobre

Au palais des Congrès à Massy : conférences, ateliers pour tout public. Réservations au 01 60 91 97 34

Annie Ginibre nous a quittés le 23 août 2020.

Suite à un long affaiblissement, elle s'est éteinte paisiblement, chez elle selon son souhait, auprès de ses proches.

Elle a passé de longues heures avec ABON, au verger ou sur les sentiers, à transmettre ses connaissances, à entretenir et protéger la nature.



Annie était experte en plantes médicinales et en santé naturelle.

Elle n'hésitait pas à partager ses connaissances avec beaucoup de passion.

Elle était électrosensible et avait rédigé un livre sur le sujet avec le Dr Jean-Claude ALBARET. Pour ABON elle avait organisé une conférence sur les méfaits de l'électromagnétisme.

WEEK-END DE PRINTEMPS 2021

Week-end du 8 au 11 mai ou du 17 au 20 mai 2021 ?

Le WE de printemps 2020 qui devait avoir lieu à Trébeurden et à Perros-Guirec (côte de granit rose), dans les Côtes d'Armor en mai dernier, a dû être annulé. Contrairement au précédent voyage, qui avait fait le plein d'adhérents, vous avez été peu nombreux à vous y inscrire, le confinement et la covid ayant dissuadé bon nombre d'entre vous de voyager...

Il est vrai que lors de sa parution dans notre bulletin, le programme du voyage était alors en phase d'achèvement et assez peu détaillé. Cependant il avait été totalement organisé et bouclé par Catherine Esnault, longtemps présidente d'ABON, qui réside maintenant sur place.

Rappelons que l'hébergement était prévu au CCAS de Trébeurden. Au programme de ces 4 jours, entre autres choses, des visites : un ancien camp viking, le marais maritime, l'île de Molène, les mégalithes, le Radôme de Pleumeur-Bodou et surtout les Sept-Iles et Perros-Guirec et le tour de l'île de Milliau. Sans oublier la visite de la ville médiévale de Lannion et, au retour, un détour par Tréguier et sa cathédrale de granit rose.

Concernant les dates, le séjour avait été proposé en dehors du WE de l'Ascension, afin d'éviter les embouteillages de cette période. Les guides locaux, dont la plupart sont bénévoles, étaient disponibles pour nous accompagner gratuitement.

D'après le sondage effectué le mois dernier une majorité se dessine pour un séjour en dehors du pont de l'Ascension.

Vous avez 2 créneaux au choix : du 8 au 11 mai ou du 17 au 20 mai 2021 (l'Ascension étant le jeudi 13 mai).

Nous vous proposons d'effectuer **dès maintenant, une préinscription gratuite par courriel (bures-orsay-nature.asso@universite-paris-saclay.fr) en nous indiquant vos dates préférées**. Nous devons savoir si le nombre de participants sera suffisant pour couvrir les frais et retenir les guides.

Ce sera aussi un engagement de votre part à participer au voyage, sauf cas de force majeure évidemment.

C'est urgent : Catherine Esnault attend ces réponses rapidement avant de contacter le CCAS et les guides.

Alain Heurtel

ACTIVITES PERMANENTES

Le verger Nozeran

Il est ouvert chaque mercredi de 10h à 12h (à côté du bâtiment 362). Grâce au travail des bénévoles, des centaines de kilos de pommes ont déjà été cueillis ou ramassés. Une nouveauté cette année, les pommes ramassées, dites "pommes à compote" (!) sont également vendues, mais à la moitié du prix des pommes cueillies.

Trois ventes de pommes ont déjà eu lieu avec succès, une quatrième est prévue prochainement. Surveillez vos courriels !

La numérisation de l'herbier de l'Ecole Normale Supérieure de Paris.

Elle a lieu sous l'autorité bienveillante d'enseignants de Biologie Végétale, au bâtiment 460.

Si vous êtes intéressé(e)s, utilisez le formulaire de contact de notre site <http://www.abon91.org/>.

Le contexte et l'exigüité du local, rend difficile la reprise de l'activité.

Il n'y a pas encore de date connue pour une nouvelle séance de numérisation.

SORTIES NATURE

Visites gratuites du Jardin botanique de Launay - jardin universitaire Paris-Saclay

Rdv à 13h45, sans réservation. Durée 2h30.

Jeudi 8 octobre : promenade le long de l'Yvette après les travaux de renaturation

Bâtiment 302, entrée principale de l'Université

Samedi 10 octobre : apprenez à diviser, greffer ou marcotter les végétaux

Bâtiment 360, mare pédagogique

Dimanche 11 octobre : découverte des bonsaïs et ateliers de bouturage

Bâtiment 365, serre botanique à partir de 14h

Jeudi 10 octobre : multiplications des végétaux, apprenez à diviser, greffer ou marcotter.

Bâtiment 360, mare pédagogique.

Jeudi 15 octobre : les bons gestes pour tailler les végétaux

Bâtiment 300, le château

Jeudi 22 octobre : découverte des différentes familles de chênes et d'érables.

Bâtiment 302, entrée principale de l'université

En vous promenant dans les bois du campus vous trouverez cette œuvre sculptée par Quentin DIDIER. Dans le cadre du sentier de découverte NOCT'en NAT' intitulé « instants de nuit » elle met en scène la faune nocturne. Elle s'élève à 4 m de haut et a été sculpté par l'artiste dans la chandelle d'un chêne dépérissant. L'artiste est aussi l'auteur de l'écureuil situé en face du bât. 300, dit le château, non loin de l'entrée principale.



Les-rendez-vous nature en Essonne

Les animateurs du Conservatoire des Espaces naturels sensibles (E.N.S.) vous entraîneront à la découverte de notre département :

www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/maison-de-lenvironnement-de-lessonne

RANDONNEES

ABON n'est pas l'organisateur des randonnées !

Pour toutes demandes : randoliberte91@gmail.com

Tous les détails sur <https://sites.google.com/site/randolib91/home>

Tous les rendez-vous ont lieu devant la gare RER d'Orsay-Ville à 8h30, sauf avis contraire !

Dimanche 18 octobre, Forêt-le-Roi - Richardville ; 17 km.

Avec M. Bontemps

Dimanche 8 novembre, Chartrettes - Mare aux Evées ; 15 km.

Avec D. Lesaint

Dimanche 22 novembre, Bois de Boulogne.

Rdv dans le wagon de tête du RER 8h34 de la gare d'Orsay-Ville ; 16km. A confirmer...

Avec G. Gouédard

Dimanche 6 décembre, Du Lac de Saulx-les-Chartreux à Longjumeau, le long de l'Yvette ; 10km.

Avec M. Gingold.

Dimanche 10 janvier 2021, Paris : Porte Dorée - BNF - Gare d'Austerlitz ; 17km.

Avec M. Bontemps.

CONFERENCES

Mardi 10 novembre 2020 salle des cérémonies à la grande maison à Bures à 20h15

« **Evolution biologique de la planète et rôle de l'Homme** », par **Roland ALBIGNAC**, Professeur des Universités en sciences écologiques et consultant senior UNESCO en environnement et développement durable.

Le fil conducteur consiste à rappeler les grands modes de fonctionnement de la vie sur Terre. Ensuite de dresser un bilan des connaissances et des expériences dans l'environnement et le développement durable. Enfin de proposer quelques solutions réalistes et consensuelles dans ces domaines.

Mardi 15 décembre 2020 salle des conférences de la Bouvêche à Orsay à 20h15

« **Lasers et développement durable** », par **Costel SUBRAN**,
Président de la fédération Française des Sociétés Scientifiques

Les lasers sont devenus des instruments indispensables dans de nombreux domaines scientifiques. La conférence abordera quelques applications laser utilisées dans le domaine du développement durable.

La reconquête d'une souveraineté alimentaire paysanne et démocratique



Résumé de l'article de **Léa Lugassy** paru sur le site Internet de l'Institut Rousseau

<https://www.institut-rousseau.fr/affranchir-lagriculture-des-pesticides-enjeu-central-de-la-transformation-agricole/>

L'autrice est docteur en écologie et a travaillé au Muséum, à l'INRA, à la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité. Elle est actuellement conseillère scientifique dans cet Institut.

La pénurie alimentaire qui s'est produite dans les premières semaines du confinement lorsque le trafic routier avec les pays du sud de l'Europe s'est interrompu, privant notre pays de fruits et légumes frais, a surpris tout le monde. A cette occasion chacun a pris conscience que ces derniers étaient massivement importés et s'en est étonné. Léa Lugassy propose tout un ensemble de solutions pour à nouveau produire en France :

Relocaliser pour reprendre le contrôle de nos modes de production.

Selon elle, il s'agit d'abord de relocaliser en France la production de protéagineux, plantes riches en protéines qui servent surtout à nourrir les animaux d'élevage. Elles ont été délaissées parce que leur culture a été jugée trop onéreuse. Elle fait remarquer que « *nous ne maîtrisons pas les conditions sociales et environnementales de leur production* ».

A côté de ces plantes, la France importe des OGM dont la culture est interdite chez nous (3,5 millions de tonnes /an).

C'est le grand paradoxe de notre économie mondialisée. Aussi écrit-elle : « *Nous fermons les yeux lorsque les règles sont bafouées quand il s'agit de remplir nos assiettes* »

Les racines de notre perte de souveraineté alimentaire.

L'autrice analyse ici la filière fruitière française. Elle note que 30% des exploitations fruitières ont disparu entre 2010 et 2016 et 50% en 30 ans, au profit des pays du sud de l'Europe et de l'Europe de l'est. Ce qui correspond à 3000 ha de vergers rayés de la carte chaque année et a entraîné la disparition des coopératives. Ainsi 30.000 emplois ont été supprimés ces 10 dernières années. Elle note, cependant, que, pour le maraîchage la situation n'est pas aussi catastrophique. En effet, ces exploitations ont pu être mécanisées à temps, ce qui a permis de réduire les coûts de main d'œuvre et donc de sauver la filière.

Ceci, selon elle, est le résultat de la politique néolibérale délibérée caractérisée par une course au moins-disant social avec l'emploi de travailleurs migrants pauvres et dans le besoin. Elle revient sur l'historique de notre perte d'autonomie laquelle date des accords du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) négociés dans les années 1960 et des accords de Blair House en 1992. Il a fallu attendre 2014, pour que le ministre de l'agriculture de l'époque, Stéphane Le Foll, lance le premier plan de reconquête des protéines végétales en France, plan complété en 2019. Ce plan propose la reconquête de 100% d'autosuffisance pour l'alimentation humaine et de 62% pour l'alimentation animale. Mais leur mise en application sur le terrain, n'est pas simple, ces plans se heurtent à la sacro-sainte notion de libre-échange.

Pour reconquérir notre souveraineté : protéger, partager, installer.

Elle émet 5 propositions bien concrètes pour sortir du cercle vicieux des importations à bas prix :

- Afin de réduire la distorsion de concurrence avec les pays qui pratiquent le dumping * social, elle propose d'instaurer des prix minimums à l'entrée sur le marché français. Ceci devrait conduire à la réhabilitation des fermes et des exploitations disparues tout en mettant un terme à la dynamique de concentration.
- Pour les exploitations de plus de 200 ha, inciter la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural) à allouer une partie des terres au maraîchage.
- Dans l'esprit des propositions précédentes, préserver les terres agricoles et leur donner une vocation maraîchère ou fruitière, ceci à destination des marchés locaux. Comme les vergers nouvellement créés ne sont pas directement productifs, créer une aide, notamment dans le cadre du Grand Plan lancé en 2018.
- Relocaliser l'alimentation et refondre des prix agricoles. Elle craint, comme on a pu le voir lors du confinement, que le fait de produire localement entraîne une hausse des prix alimentaires, que subiraient de plein fouet les citoyens les plus modestes. Elle suggère donc que la PAC (Politique Agricole Commune), intervienne pour faire baisser les prix de cette production locale. Dans ce cadre, l'aide de la PAC ne dépendrait plus de la surface des exploitations mais du nombre d'emplois créés, ce qui favoriserait les exploitations de taille moyenne au détriment des grosses exploitations.

- Enfin, encadrer les marges de la grande distribution notamment sur les produits frais issus de l'agriculture biologique de notre pays.

Pour conclure, Léa Lugassy va encore plus loin, puisqu'elle suggère que la démarche pour reconquérir notre souveraineté alimentaire puisse passer par ce qu'elle appelle « *des échanges agricoles* ». C'est-à-dire **le droit des populations à définir leur politique agricole et alimentaire, ceci sans altérer celle des pays tiers**. A cette fin, **il faut protéger nos productions, partager nos terres et réhabiliter nos fermes**.

Cet article est accompagné de 9 références bibliographiques qui complètent et explicitent son argumentation. A voir sur le site internet de l'Institut Rousseau.

*le *dumping* consiste en une stratégie commerciale agressive qui se résume à « vendre les produits à perte afin d'éliminer les concurrents et de conquérir des parts de marché ».

Alain Heurtel

Vous pouvez ne pas être d'accord avec les préceptes de Léa Lugassy.

ABON vous invite à rédiger vos propres arguments, votre droit de réponse en quelque sorte, et à nous les envoyer. Ces échanges contradictoires paraîtront dans un prochain bulletin.

Quel arbre planter dans votre jardin ?

Connaissez-vous le savonnier ou arbre à lanternes ?

A l'heure où vous lirez ces lignes, vous serez en pleine réflexion pour savoir quels végétaux planter dès la première quinzaine de novembre, dans votre jardin.

Il faut prendre son temps pour choisir son arbre. Le temps des vacances est propice en parcourant un jardin, un village, un pays, et soudain au détour d'un sentier, c'est le coup de foudre, l'arbre élu est devant vos yeux.



J'ai choisi de vous décrire le savonnier qui mérite d'être planté pour bien des qualités.

Koelreuteria Paniculata est son nom botanique, de la famille des Sapindacées. Il a été rapporté par le voyageur botaniste Incarville en 1750. Le jardin de Verrières le Buisson, tenu par Louis de Vilmorin, l'a accueilli (un petit arboretum familial qui se visite encore).

Sa taille adulte est de 8 à 12 m environ, il est porteur de feuilles caduques composées de 9 à 15 folioles découpées, aux couleurs passant du jaune à l'orange en octobre. Ses jeunes pousses sont rosées. Son tronc ne pousse pas vraiment droit naturellement et

porte une écorce très veinée en profondeur.

D'une beauté extraordinaire, sa silhouette n'est pas régulière et fait le charme des jardins à l'Anglaise. De plus c'est un des rares arbres qui fleurit l'été.

Son ancrage (système racinaire) est puissant : il est fasciculé donc sans racine pivotante. Cet arbre a le mérite de résister aux tempêtes. Je n'en connais aucun qui soit tombé pendant celle de 1999.

Il peut vivre une centaine d'années et peut atteindre un mètre de diamètre (référence à un exemplaire situé dans les Hauts de seine dans une propriété privée de ma connaissance).

Fin juin-début juillet, on peut admirer ses fleurs d'un jaune intense, en gros bouquets appelés panicules de 35 à 40 cm de long. Fin juillet, des bouquets de petites lanternes vert tendre apparaissent, ce sont ses fruits.

Ils contiennent des graines de 4 mm de diamètre, devenant noires. La saponine contenue dans le tronc et la pulpe des graines est utilisée en Chine et en Corée (pays d'origine) pour en faire un savon naturel.

Il est très peu exigeant sur la nature du sol, sableux, argileux voire même caillouteux. C'est un arbre d'ornement rustique et de culture facile qui ne craint ni le gel ni la pollution atmosphérique. Peu sensible aux maladies, il n'est pas non plus la cible des ravageurs.

Conseils pour la plantation : dans un jardin, planté à 8 m de la construction il devient un écran visuel, peut occulter un mur. Isolé sur une pelouse, il garde sa forme naturelle et peut être observé de tous les côtés.

Dans un parc, aux abords d'une ferme ou d'une propriété, il faut l'associer à des conifères majestueux comme le cèdre de l'atlas vert ou bleu, l'if, le cèdre de l'Himalaya (*Cedrus déodora*), le cèdre du japon, le gingko.

En lotissement, évaluez l'espace vital, vérifiez que votre terre végétale est encore là ! Sinon vous ferez faire une fosse de plantation de 3m par 3 m sur 1 m de profondeur pour évacuer l'argile et vous remettrez 9 m³ de terre végétale.

Plantez le collet de l'arbre à 10 cm au-dessus du niveau du sol environnant en vue du tassement. Plantez un tuteur côté ouest en acacia durable et non en pin qui pourrirait en 2 ou 3 ans. Le lien sera un plastique souple comme une chambre à air ou un collier du commerce. L'utilisation du tuteur concerne l'achat d'un arbre en racine nue (moins coûteux) avec beaucoup de radicelles.

Revêtez Le tronc d'une bande de toile de jute pour éviter les brûlures de l'écorce : le soleil de 16 heures est optimum et l'ombrage des premières années n'est pas suffisant.

En cas d'achat en motte, disposez 3 haubanages en étoiles avec piquets inclinés fils de fer et tendeurs.

Confectionnez une belle cuvette d'arrosage de 3 m de circonférence et 20 à 25 cm de profondeur.

Une fois planté, arrosez copieusement au tuyau et toutes les semaines (80 à 100 l d'eau) à partir du 15-20 mars jusqu'au début septembre.

Un paillage avec feuilles, paille de blé ou fougères apporte une protection au système racinaire, garde la fraîcheur et se décompose en humus que les vers de terre finiront par enfouir et nourrir l'arbre. Pas de désherbage chimique, la binette suffit quelquefois dans l'année.

Alors relevez vos manches et bon jardinage !!

Elus, responsables de parcs, pensez-y, ce sera un investissement à long terme du plus bel effet, sans aucun parasite ni maladie connue.

*Jean François Breton, retraité de la profession horticole
et le comité de rédaction*

Vous pouvez aussi admirer 2 savonniers sur le campus d'Orsay : un dans le verger, et l'autre rue du château à côté du bâtiment 460, derrière l'arrêt de bus.



BIBLIOTHEQUE

Livre récent :

" L'identité de l'Essonne, ses villes et villages. Regard des associations environnementales "

Regards diversifiés, souvent sans concession, d'associations adhérentes à Essonne Nature Environnement.

Revue reçue au 3ème trimestre 2020 :

L'Oiseau Mag, n°138, printemps 2020. La cigogne blanche. Afrique du sud : l'oiseau-tonnerre (le bucorve) en danger. Jardin sauvage sur le balcon. Au pays des manchots. Dossier : à l'action pour le hérisson.

Adresse postale :

Association Bures-Orsay-Nature, Université Paris-Saclay, bâtiment 304, 91405 Orsay Cedex

Adresse de la permanence et de la bibliothèque :

Près du seul feu tricolore du campus au bâtiment 308, 1^{er} étage, bureau 3110

Tel : 01 69 15 45 68

<http://www.abon91.org>

Association loi 1901 déclarée en préfecture de Palaiseau le 26 octobre 1970

Adhérente à l'**UASPS** (Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay et des vallées limitrophes), à **Terre & Cité**, à la **LPO** et à l'**OPIE** (Office pour les insectes et leur Environnement).

Adhésions et cotisations 2020 :

La cotisation est valable pour l'année civile, **de janvier à décembre**. L'adhésion inclut l'abonnement au bulletin trimestriel et donne accès aux activités, dont celles du verger, et aux sorties nature.

Certaines sorties demandent une participation aux frais.

Cotisation : 15 € ; étudiant : 7 € ; cotisation familiale : 15 € plus 9 € par adhésion supplémentaire

Membre bienfaiteur : à partir de 20 €.

Accès libre aux non-adhérents pour les conférences à Orsay et à Bures.

**Modification des horaires de la permanence : ouverture les 2^{ème} et 4^{ème} semaine de chaque mois
Mercredi de 12h à 13h30 et jeudi de 17h à 18h30.**

Rappel : vous pouvez désormais régler votre cotisation annuelle par virement bancaire

IBAN : **FR76 1027 8060 0900 0201 1250 132** ; BIC : **CMCIFRA** ; Titulaire du compte : **ABON**

Indiquez **impérativement nom, prénom et « adhésion 2020 »**.

Dans ce cas, envoyez un bulletin d'adhésion rempli par courriel :

bures-orsay-nature.asso@universite-paris-saclay.fr